



Commune de WIWERSHEIM

21, route de Saverne — 67370 WIWERSHEIM — Tel 03 88 69 61 99
e-mail : mairie@wiwersheim.fr - Site : www.wiwersheim.fr

Bonne et heureuse année 2022

Mesdames, Messieurs, Chers Wiwersher,

J'ai l'honneur et le plaisir, en cette belle journée ensoleillée du Jour de l'An, de m'adresser à vous pour vous présenter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Malgré les vagues successives de la Covid, la vie continue.

Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre sens des responsabilités, pour les précautions que vous prenez afin de traverser cette crise dans les meilleures conditions. Grâce à cela, mais aussi au progrès de la médecine, aucun décès dû à la Covid n'est à déplorer à Wiwersheim.

Alors, ensemble, continuons à prendre les mesures qui s'imposent, nous en avons les moyens et le courage.

Diverses manifestations locales, dont la fête à l'étang, le marché de Noël et le repas des aînés n'ont pu avoir lieu en 2021, mais ce n'est que partie remise.

Nous venons de fêter Noël, fête de l'espérance et de la lumière. Alors, gardons espoir car la lumière sera au bout du tunnel.

Cette période trouble et pleine d'incertitudes a engendré certains retards mais n'a pas empêché notre équipe municipale de travailler.

Grâce aussi à notre personnel, courageux et compétent, nos services ont continué de fonctionner normalement.

Nos projets deviendront réalité dans les prochaines semaines et la situation financière de la commune nous permet de voir l'avenir avec sérénité.

Je vous laisse à présent découvrir ce bulletin municipal en espérant qu'il vous apporte, en plus de notre site Internet, toutes les informations souhaitées sur la vie communale.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne santé pour qu'ensemble nous puissions vivre pleinement cette Nouvelle Année qui s'ouvre devant nous.

Votre maire,
Roland MICHEL



**Le maire et l'équipe municipale vous
présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé.**

Ouverture de la Maison des Associations en Brasserie éphémère du 26 juillet au 2 août

Durant 8 jours, du 26 juillet au 2 août 2021, la mairie de Wiwersheim a ouvert, en collaboration avec l'association WIWACES, sa Maison des Associations (une obligation légale pour conserver sa licence 4). Cette ouverture a rencontré un grand succès, la brasserie a affiché complet, midi et soir. Des petits plats et des menus plus élaborés ont été servis, ainsi que des cocktails.



Soirée paëlla à la Maison des Associations le samedi 9 octobre 2021

La soirée paëlla a elle aussi fait le plein. Comme toute autre soirée espagnole, elle a débuté par un verre de sangria, suivi d'une paëlla, servie dans des terrines à Baeckeoffe pour deux convives. En dessert, François, le cuisinier de l'association WIWACES, a proposé un délicieux vacherin, fait maison



Brasserie de Noël les 27 et 28 novembre, 1er Week-End de l'Avent, à la Maison des Associations-

Les 27 et 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, Wiwaces avait ouvert une Brasserie de Noël à la Maison des Associations. Elle proposait du vin chaud, des knacks, des baguettes ainsi que des couronnes de l'Avent. L'école, quant à elle, proposait un atelier bricolage, maquillage et de succulentes gaufres. La maison Jenner avait initié un atelier macarons. Une étudiante avait élaboré un plateau-jeu représentant le plan de la commune (pour son mémoire en innovation sociale). Il faut citer également l'arrivée du Père Noël en calèche. Les enfants ont pu profiter de cette dernière pour des balades dans le village.



Diverses informations de la mairie du village

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Les personnes non inscrites sur les listes électorales pourront le faire en se rendant sur le site : www.service-public.fr avant le vendredi 4 mars pour les présidentielles et le 6 mai pour les législatives. Elles pourront également venir s'inscrire en mairie, aux heures de permanence du secrétariat.

Par ailleurs, chacun peut connaître sa situation électorale, savoir où il est inscrit et connaître son numéro d'électeur unique national en allant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Recensement dans le village des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire connaître auprès de la mairie lors de ses heures de permanence, le lundi de 16 h à 19 h, le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et le 1er samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30. L'inscription sur les listes électorales est indépendante de l'inscription en mairie des nouveaux habitants.

Demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme).

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne (simples, rapides avec les mêmes garanties de réception). C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aussi aux **demandes d'autorisation d'urbanisme**.

Grâce à cette dématérialisation vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie (économie de papier et de temps). Une fois déposée votre demande sera instruite de manière dématérialisée. La mairie restera votre interlocuteur pour vous guider dans ces nouvelles démarches. Des instructions complémentaires (accès au portail du téléservice) seront adressées aux mairies en janvier. Elles seront mises sur notre site internet.

Dans l'attente, pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>.

Obligations hivernales pour les habitants

En période hivernale les wiversheimois et les wiversheimois, ont l'obligation de déneiger les trottoirs et caniveaux au droit de leurs habitations. En cas de verglas, les résidents sont tenus de saler ou de sabler devant leur propriété car en cas de chutes ou de blessures, ils peuvent être tenus pour responsables.

Ramassage des sapins de Noël

La commune propose aux habitants un ramassage des sapins de Noël **le lundi 10 janvier 2022**. Les sapins devront être déposés sur le trottoir devant les habitations, la veille au soir.



Diverses informations de la mairie (suite)

Repas des aînés du village

En raison de la crise sanitaire et des recommandations de la préfecture aux maires, indiquant que le repas des seniors constituait une manifestation à très haut risque, ce repas qui devait avoir lieu le dimanche 5 décembre a été reporté aux beaux jours en espérant que la situation s'améliore.

La distribution des chocolats, offerts par la mairie aux aînés de plus de 70 ans dans l'incapacité de se déplacer, est également reportée.

Passage du ramoneur dans le village

L'entreprise de ramonage Fischer de Bouxwiller, sera de passage dans la commune de WIWERSHEIM du 12 au 14 janvier 2022. Pour prendre rendez-vous, contactez cette entreprise au 03 88 70 76 74.

Si vous souhaitez être averti du passage du ramoneur dans la commune de Wiwersheim, par mail ou par SMS, il y a lieu de vous inscrire sur le site internet suivant : www.ramonage-fischer.fr



Du nouveau du côté de l'association WIWACES...

L'association WIWACES a tenu son assemblée générale le vendredi 22 octobre 2021, suivie d'une réunion du nouveau conseil d'administration.

*Le président Hubert BIRLE n'a pas souhaité renouveler son mandat qu'il a exercé durant de nombreuses années ; il a été nommé **Président honoraire**.*

Résultats des élections :

Présidente : Maryline MICHEL

Trésorière : Muriel BECK

Secrétaire : Virginie SCHWEITZER

Vice-président(e)s : les responsables des 6 sections de WIWACES

Virginie SCHWEITZER (Comité des Fêtes), Josiane KUHN (Club des aînés : Bonne Entente), Véronique BROCARD (section Œnologie), Jean-Marie NIESS (section Pêche), Martine OCHS (Club de Bricolage), Cathy GRESS (section Jeunes — Ecole).

Pour d'autres informations ou renseignements complémentaires, veuillez consulter régulièrement notre site internet : www.wiwersheim.fr

Travaux dans la commune de WIWERSHEIM

Travaux de réparation de voirie et réfection totale de la placette située dans le rond-point route de Saverne.

La chaussée route de Saverne entre le n° 7 et l'entrée du Comptoir Agricole a nécessité de grosses réparations. De plus, la placette et les trottoirs situés dans le rond-point près du n° 2 ont été refaits intégralement pour la sécurité des piétons : les pavés étaient cassés et les racines des deux arbres avaient soulevé l'ensemble.

L'entreprise CLK de Geispolsheim a effectué ces travaux pour un coût de 6 122,76 € HT

Travaux de création de parkings pour la maison des associations

Aménagement de la rue du Village

Aménagement de la route de QUATZENHEIM

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal, dans sa réunion du 18 novembre 2021, des conclusions de la commission d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement du parking pour la Maison des Associations ainsi que des voiries, rue du Village et route de QUATZENHEIM (RD 30).

Le maître d'œuvre, la SFI Francis Schwartz, qui a établi les plans des projets et les devis, suivra les chantiers, à savoir :

- Un parking de 25 places pour les automobilistes, 3 places de camping-cars, une aire de service pour les camping-cars ainsi que l'accès voirie sur la route de QUATZENHEIM et un cheminement vers la Maison des Associations, avec l'éclairage public ;
- Un trottoir et une liaison cyclable partant du bas de la rue du Village et de la Maison des Associations jusqu'au rond-point et l'entrée de la zone d'activités sur la route de QUATZENHEIM ;
- Un aménagement de sécurité sur toute la rue du Village avec des stationnements et des ralentisseurs.

Le coût des travaux se montera à 277 993,45 € HT, augmenté d'un coût de 78 932,50 € pour l'éclairage public, **soit un montant total de 356 925,95 € HT.**

Ces travaux bénéficieront d'une **subvention totale de la CEA de 110 142 €**, soit 45 722 € pour les trottoirs et voirie et 64 420 € pour le parking. En outre, la communauté de communes Kochersberg Ackerland nous versera une aide de 58 000 € pour les aires de camping-cars.

Piste cyclable entre Wiwersheim et Schnersheim

L'une des principales stratégies du schéma intercommunal des itinéraires cyclables porte sur la création d'une dorsale permettant de rejoindre l'Eurométropole de Strasbourg sur un axe Ouest-Est en longeant la route départementale 41. Un premier tronçon pourra ainsi voir le jour reliant la Commune de Schnersheim à celle de Wiwersheim qui longera donc cette RD 41 du côté droit à partir du rond-point, réalisé par la communauté de communes. La commune de Wiwersheim achètera uniquement les deux chemins d'exploitation situés dans l'emprise, à l'association foncière (montant : 13 663,40 €).

Les études confiées au bureau d'études SFI permettent de combiner ces travaux de création de liaison cyclable à un aménagement de la RD41 créant un accès complémentaire à la zone d'activités de Wiwersheim à une parcelle nouvellement construite (COLRUYT).

Ces travaux ont été sous-totalisés pour chaque objet, répartis en 2 lots et estimés à un montant de 841 270,50 € HT. Après analyse et attribution des lots par la commission (voirie à l'entreprise LINGENHELD - Eclairage publics et réseaux secs à E RTP-EY Riedinger Travaux publics) , le montant total pour les 2 lots se monte en définitif à 654 632,22 € HT.

Du nouveau du côté de nos commerces à WIWERSHEIM...

Ouverture le mercredi 19 janvier d'un supermarché COLRUYT

Le supermarché COLRUYT s'est installé dans le Parc d'Activités de WIWERSHEIM, entre l'Espace Attitude Santé de la Galerie et le magasin de tartes flambées TFT.

Le mercredi 19 janvier 2022, ce nouveau supermarché de proximité COLRUYT ouvrira ses portes, l'occasion de faire connaissance !

Colruyt est une enseigne belge de supermarchés avec de très nombreux produits alimentaires, de marques nationales, régionales et locales. Les supermarchés Colruyt sont d'origine familiale, installés en France depuis 1996, principalement dans le grand quart Nord-Est de la France.

Sur place, les clients pourront trouver le conseil et le service de bouchers professionnels, qui élaborent et découpent sur place de la viande de race de qualité, par exemple la génisse charolaise. Une pièce réfrigérée, située dans le magasin, regroupera l'ensemble des produits frais, garantissant ainsi une conservation optimale des denrées, notamment celle des fruits et des légumes. Un choix de plus de 9 000 références, principalement en alimentaire frais et sec, complétées par l'essentiel du consommable en non alimentaire dans un supermarché de proximité, à taille humaine.



La pâtisserie « Les Gourmands disent... » est entrée au Gault Millau

La boutique « Les Gourmands Disent... » au 3 allée de l'économie à Wiversheim, est une des 3 rares enseignes du Grand Est à être entrée dans la sélection du prestigieux guide jaune. Le pâtissier Alexandre Ducret a ouvert cette pâtisserie, avec ses parents et sa compagne en 2018. Après des études au lycée hôtelier d'Illkirch, il a fait des saisons dans des hôtels 5 étoiles à la mer (Byblos à Nice) et à Méribel à la montagne. A 25 ans il est parti en Islande et en Australie pour revenir en Alsace monter sa propre entreprise et continuer à élaborer des pâtisseries de plus en plus créatives composée chacune de différentes textures.

